

Étude bactériologique de certains cours d'eau du bassin versant Aveyron Amont



CAHIER DES CHARGES

<i>Maître d'ouvrage</i>
Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A)

<i>Objet de la consultation</i>
Étude bactériologique de certains cours d'eau du bassin versant Aveyron Amont

<i>Remise des offres</i>
Date et heure limites de réception : Vendredi 10 juin à 12h Modalité : par mail à contact@aveyronamont.fr par courrier à SMBV2A, 16 rue de la muraille 12390 RIGNAC avec pour objet : NE PAS OUVRIR - DEVIS Étude bactériologique de certains cours d'eau du bassin versant Aveyron Amont

SOMMAIRE

1. Procédure de consultation	4
1.1. Pouvoir adjudicateur	4
1.2. Procédure de consultation	4
1.3. Publication	4
1.4. Durée.....	4
1.5. Prix.....	4
1.6. Remise des offres	4
1.7. Jugement des offres.....	4
1.8. Renseignements techniques et administratifs	4
2. Contexte et objectif de l'étude	5
3. Organisation de l'étude.....	6
3.1. Contenu de la prestation	6
3.2. Prélèvements et analyses des échantillons d'eau	6
3.3. Fréquence d'échantillonnage et période de suivi.....	6
3.4. Nombre de stations	7
3.5. Restitution des résultats	8
4. Localisation des sites.....	9
4.1. Site E : L'Aveyron à l'aire de loisirs de Compolibat	10
4.2. Site F : L'Aveyron au Gourgassies.....	11
4.3. Site P : L'Aveyron à la Gasse, ancien captage d'eau potable	12
4.4. Site G : L'Aveyron au gîte d'étapes GR	13
4.5. Site H : L'Aveyron au bains douches.....	14
4.6. Site Q : L'Aveyron au passage à gué de Pibouls.....	15
4.7. Site L : L'Aveyron en amont de Najac	16
4.8. Site M : L'Aveyron en aval de Najac à la chaussée de Ferragut.....	17
4.9. Site M : L'Aveyron en amont de Laguéprie au pont SNCF	18
4.10. Site N : L'Aveyron à Laguéprie	19
Annexe 1 : Modèle de devis.....	21

1. Procédure de consultation

1.1. Pouvoir adjudicateur

Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont (SMBV2A)
16, rue de la Muraille – 12390 RIGNAC
Tel : 05.65.63.58.21
Courriel : contact@aveyronamont.fr Site internet : www.aveyron.amont.fr

1.2. Procédure de consultation

Demande de devis (estimatif largement inférieur au seuil de 40 000 € HT)
Au vu des propositions, le SMBV2A peut décider de négocier avec les candidats présentant les offres les mieux classées au regard des critères énoncés au Jugement des offres du présent règlement de consultation. Les caractéristiques non négociables du marché sont les suivantes : l'objet du marché, les critères de sélection des candidatures ou des offres, les normes techniques fixées par le maître d'ouvrage. La négociation peut porter sur tout autre élément du marché.

1.3. Publication

Site du SMBV2A à l'adresse : <http://aveyronamont.fr/index.php/marches-publics/>

1.4. Durée

De juillet à août 2022

1.5. Prix

Les prix sont fermes. L'offre financière doit être présentée selon le bordereau des prix joint.

1.6. Remise des offres

Le marché est constitué par les documents énumérés ci-dessous, par ordre de priorité décroissante :

- l'acte d'engagement et ses annexes éventuelles
- le présent cahier des charges, dûment paraphé et signé,
- le bordereau des prix, dûment renseigné et signé,
- une note relative aux méthodes que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution de la mission. Cette note devra comprendre à minima les informations suivantes : moyens humains et matériels affectés à la mission ; références sur des missions similaires

1.7. Jugement des offres

Le maître d'ouvrage choisira l'offre qu'il jugera économiquement la plus avantageuse selon la valeur technique des offres (60%), et le prix des prestations (40%).

1.8. Renseignements techniques et administratifs

Pour tout renseignement concernant la présente consultation, vous êtes invités à contacter Mme Marion SUDRES, chargé de mission au SMBV2A, de préférence par courriel, marion.sudres@aveyronamont.fr, ou par téléphone, 05 65 63 58 21 ou 06 81 31 45 90

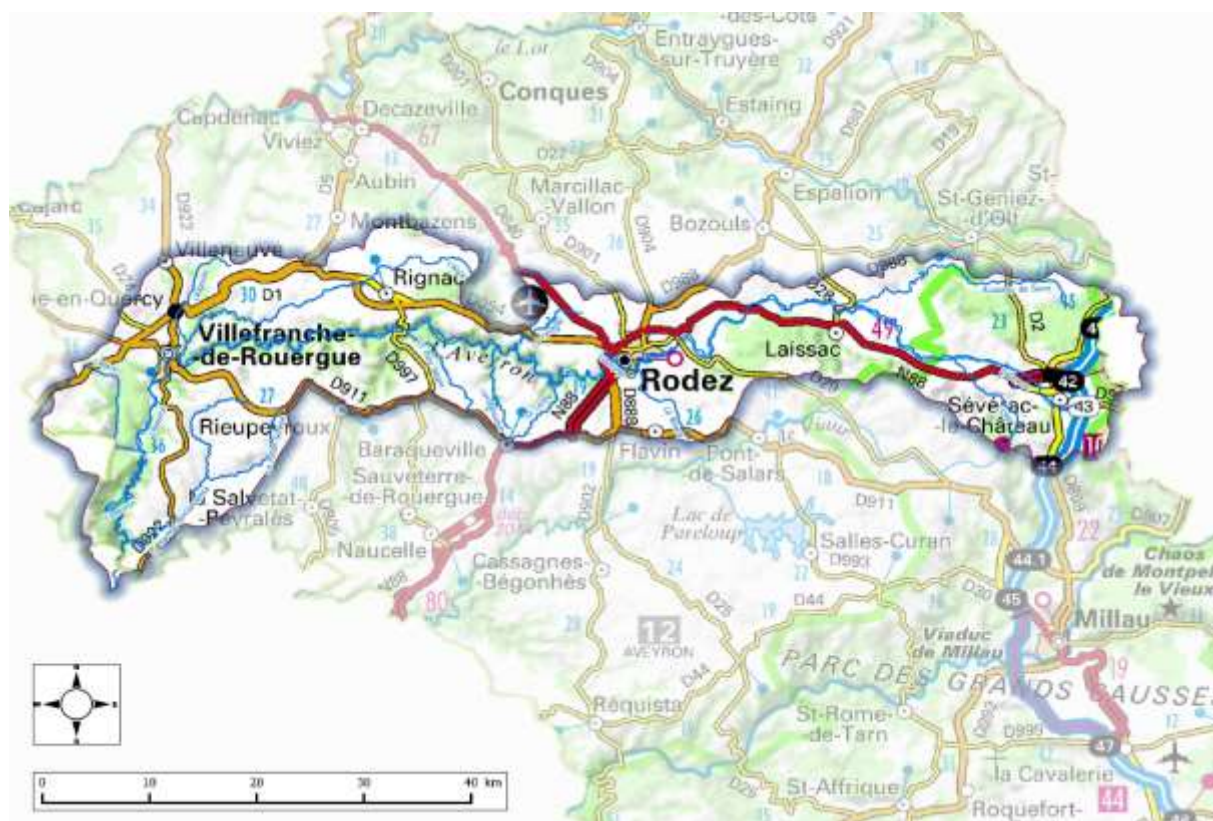
2. Contexte et objectif de l'étude

Le bassin versant de l'Aveyron est un lieu privilégié pour les activités aquatiques, particulièrement sur les rivières du territoire, à proximité des sites touristiques ou des pôles urbains de Rodez et Villefranche-de-Rouergue. En conséquence, il est important de conforter et sécuriser ces pratiques en améliorant la connaissance sur la qualité vis-à-vis des paramètres bactériologiques.

3 points de baignade existent sur le bassin versant (lac Cisba Séverac d'Aveyron, lac de Lenne Baraqueville, rivière Aveyron à Belcastel). Sur ces 3 sites officiels, le suivi réalisé par l'Agence régionale de santé (ARS) a conclu à des eaux de moyenne à bonne qualité. Ailleurs, la baignade se pratique sur des lieux non déclarés et non-aménagés, au fil de l'eau, aux risques et périls des usagers.

Cette action (BAIGNADE-1) du contrat de rivière Aveyron amont prévoit de suivre la qualité bactériologique de la rivière Aveyron en saison estivale pour permettre aux élus de se positionner vers une officialisation éventuelle d'un site de baignade sur leur commune. Il est bien précisé que ce suivi n'a pas de portée réglementaire. Ils devront alors engager une procédure de déclaration ou d'interdiction de baignade.

En 2020 et 2021 une étude portée par le SMBV2A a été réalisée afin connaître la qualité bactériologique des cours d'eau du bassin versant Aveyron amont vis-à-vis d'enjeux baignade. 15 sites ont été suivis de juillet à août. 4 prélèvements ont été réalisés avec un intervalle d'environ 15 jours. La qualité bactériologique de la rivière Aveyron est moyenne. Un seul site présente une qualité bonne. Les événements pluvieux détériorent la qualité en mauvais à l'aval des sites urbains. **Plusieurs communes souhaitent réaliser des investigations complémentaires en 2022, objet de la présente consultation**



Carte n°1 : bassin versant Aveyron amont.

3. Organisation de l'étude

3.1. Contenu de la prestation

Conformément aux dispositions de la directive 2006/7/CE, les paramètres réglementés sont les indicateurs *Escherichia coli* et *Entérocoques intestinaux*. Leur présence dans l'eau indique une contamination d'origine fécale plus ou moins forte en fonction des concentrations relevées. Ces germes microbiens ne constituent pas en eux-mêmes un danger pour les baigneurs aux seuils généralement relevés mais peuvent indiquer la présence de germes pathogènes. La présence de *Escherichia coli* dans les eaux traduit une contamination récente alors que la présence d'*Entérocoques* est plutôt associée à une contamination ancienne des eaux.

Le contrôle de ces deux paramètres microbiologiques réglementés peut être complété en ajoutant d'autres paramètres (pH, transparence, cyanobactéries, etc.) si le suivi en est jugé pertinent en raison d'une vulnérabilité connue du site de baignade ou d'un risque suspecté mis en évidence. Les résultats d'analyses correspondants ne sont toutefois pas utilisés pour classer la qualité de l'eau en fin de saison.

Concernant l'étude bactériologique de certains cours d'eau du bassin versant Aveyron Amont, objet du présent cahier des charges, le prestataire devra être en mesure :

- **De prélever et d'analyser les concentrations *Escherichia coli* et *Entérocoques intestinaux* conformément aux normes NF EN ISO 9308-3 et NF EN ISO 7899-1,**
- **D'identifier visuellement la présence ou non de cyanobactéries dans la rivière.** En cas de présence de « flocs » ou de développement algal sur les galets, il faudra réaliser des photos mais il ne sera pas nécessaire de réaliser les prélèvements.
- **D'assurer un contrôle visuel de l'environnement de la zone** afin d'identifier la présence éventuelle d'hydrocarbures ou de résidus goudronneux, de macroalgues, d'efflorescences phytoplanctoniques, de macrodéchets, etc., lesquels peuvent aussi présenter un risque sanitaire et nécessiter des mesures de gestion adaptées. De renseigner une fiche de terrain et en cas de désordre de prendre des photos.

3.2. Prélèvements et analyses des échantillons d'eau

Les analyses sont réalisées par des laboratoires agréés au titre du contrôle sanitaire des eaux par le ministère chargé de la Santé selon des méthodes miniaturisées de dénombrement prévues par la réglementation européenne. Il est obligatoire de les réaliser conformément aux normes d'analyses en vigueur : norme NF EN ISO 9308-3 (*Escherichia coli*) et norme NF EN ISO 7899-1 (*Entérocoques intestinaux*).

3.3. Fréquence d'échantillonnage et période de suivi

Concernant l'étude bactériologique de certains cours d'eau du bassin versant Aveyron Amont, objet du présent cahier des charges, en fonction des sites entre 4 et 8 interventions sont à prévoir entre juillet et août 2022, étant précisé que ce sont les conditions climatiques qui permettront de préciser les périodes d'intervention. Il serait intéressant d'avoir un prélèvement post-orage par exemple.

Pour les sites avec 4 prélèvements et analyses : la fréquence d'échantillonnage devra être calée sur les mêmes périodes de prélèvements que l'ARS, à savoir bénéficier 4 prélèvements durant la saison balnéaire (entre le 1 juillet et le 31 août), avec 15 jours de battement entre 2 prélèvements. Les prélèvements pour la saison 2022 s'effectueront en semaine 27, 29, 31 et 33. Les dates exactes ne sont

pas encore validées.

Pour les sites avec 8 prélèvements et analyses : la fréquence d'échantillonnage de 4 prélèvements devra être calée sur les mêmes périodes de prélèvements que l'ARS. Les 4 prélèvements complémentaires seront à étaler entre le 1 juillet et le 31 août, étant précisé que ce sont les conditions climatiques qui permettront de préciser les périodes d'intervention. Il serait intéressant d'avoir un prélèvement post-orage par exemple.

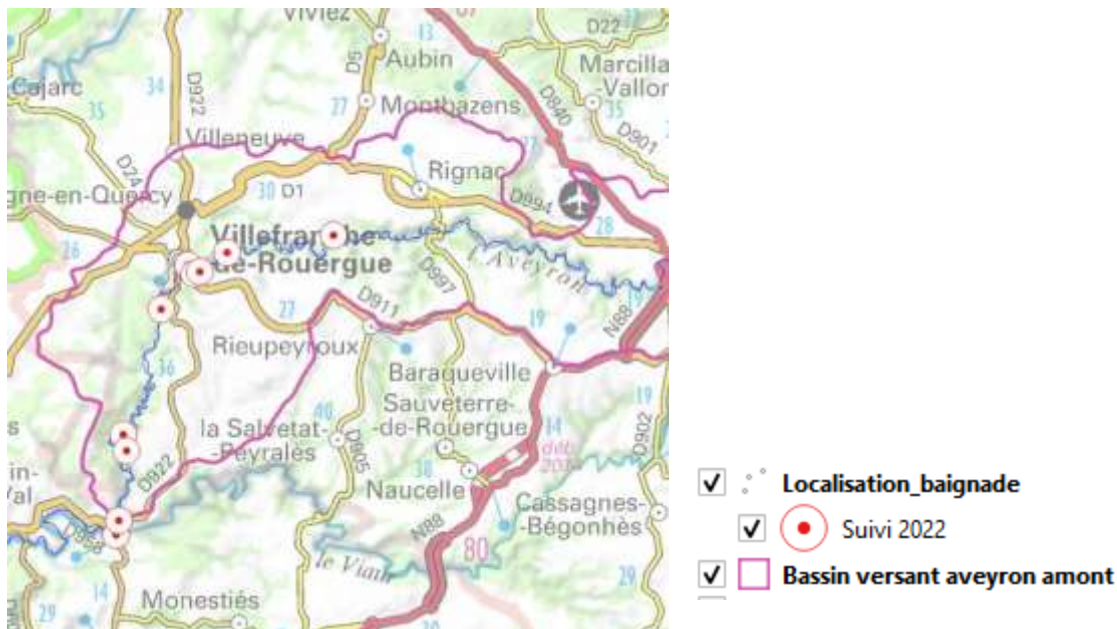
Nom	Commune	Fréquence	X*	Y*
Site E : L'Aveyron à l'aire de loisirs de Compolibat	Compolibat	4 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 août	635877	6364209
Site F : L'Aveyron au Gourgassies	Villefranche de Rouergue	4 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 août	626931	6362752
Site P : L'Aveyron à la Gasse, ancien captage d'eau potable	Villefranche de Rouergue	4 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 août	624639	6361135
Site G : L'Aveyron au gîte d'étapes GR	Villefranche de Rouergue	8 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 août	624146	6360952
Site H : L'Aveyron au bains douches	Villefranche de Rouergue	4 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 août	623631	6361705
Site Q : L'Aveyron au passage à gué de Pibouls	Villefranche de Rouergue	4 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 août	621382	6357977
Site L : L'Aveyron en amont de Najac	Najac	4 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 août	618196	6347428
Site M : L'Aveyron en aval de Najac à la chaussée de Ferragut	Najac	4 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 août	618478	6346058
Site M : L'Aveyron en amont de Laguépie au pont SNCF	Laguépie	4 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 août	617823	6340178
Site N : L'Aveyron à Laguépie	Laguépie	4 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 août	617590	6338978

* projection 2154 / RGF93 / Lambert 93

3.4. Nombre de stations

Au total pour la campagne 2022, 10 sites sont identifiés. Ils sont localisés sur la rivière Aveyron ou ses affluents de Rodez à Laguépie. La carte ci-dessous identifie ces sites à l'échelle du bassin versant. Plus de détail est donné dans la partie 3/Localisation des sites

Afin de faciliter la localisation et l'accès au site le SMBV2A mobilisera un agent pour effectuer la première campagne de prélèvement.



3.5. Restitution des résultats

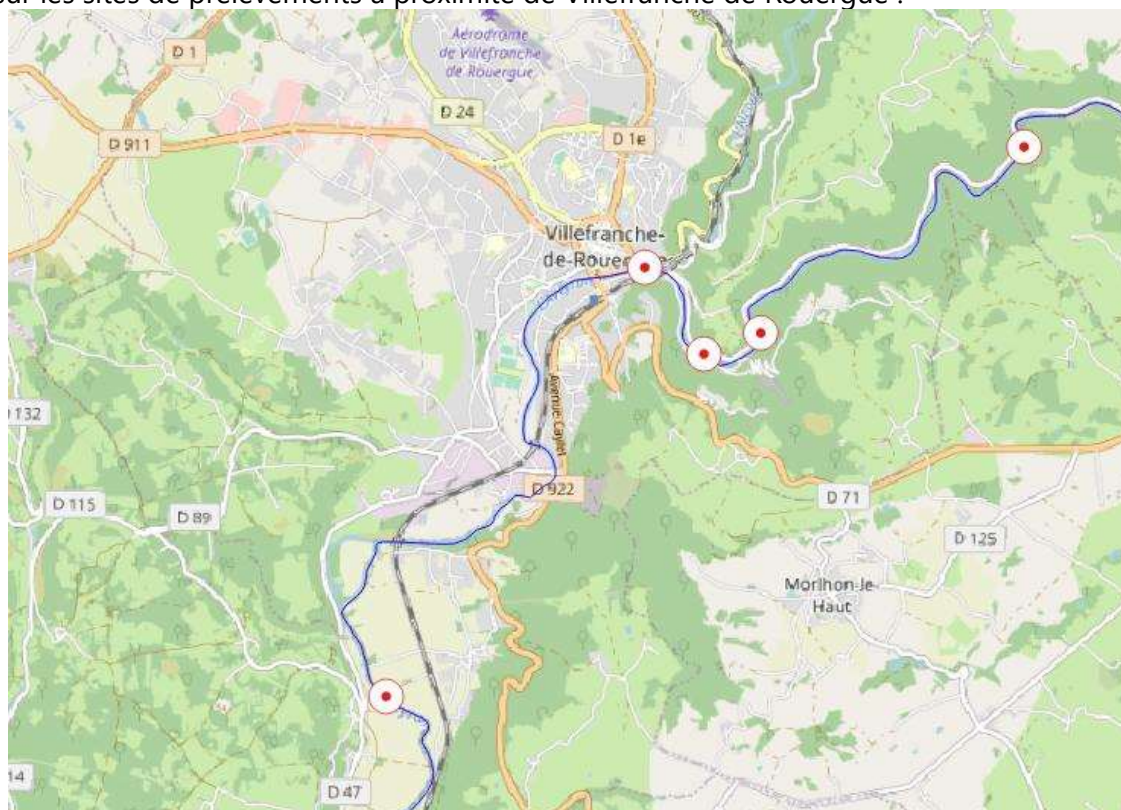
Concernant l'étude bactériologique de certains cours d'eau du bassin versant Aveyron Amont, objet du présent cahier des charges, le prestataire transmettra :

- les résultats bruts (incluant la comparaison avec les valeurs réglementaires pour une activité de baignade),
- chaque fiche de prélèvements-analyses mentionnant notamment la fréquentation du site, les conditions météorologiques, les observations diverses et les photos (en cas d'observation de dysfonctionnement (cyanobactéries, déchets, ...)).

Ces données seront transmises sous format pdf et excel au plus tard le lundi 26 septembre 2022.

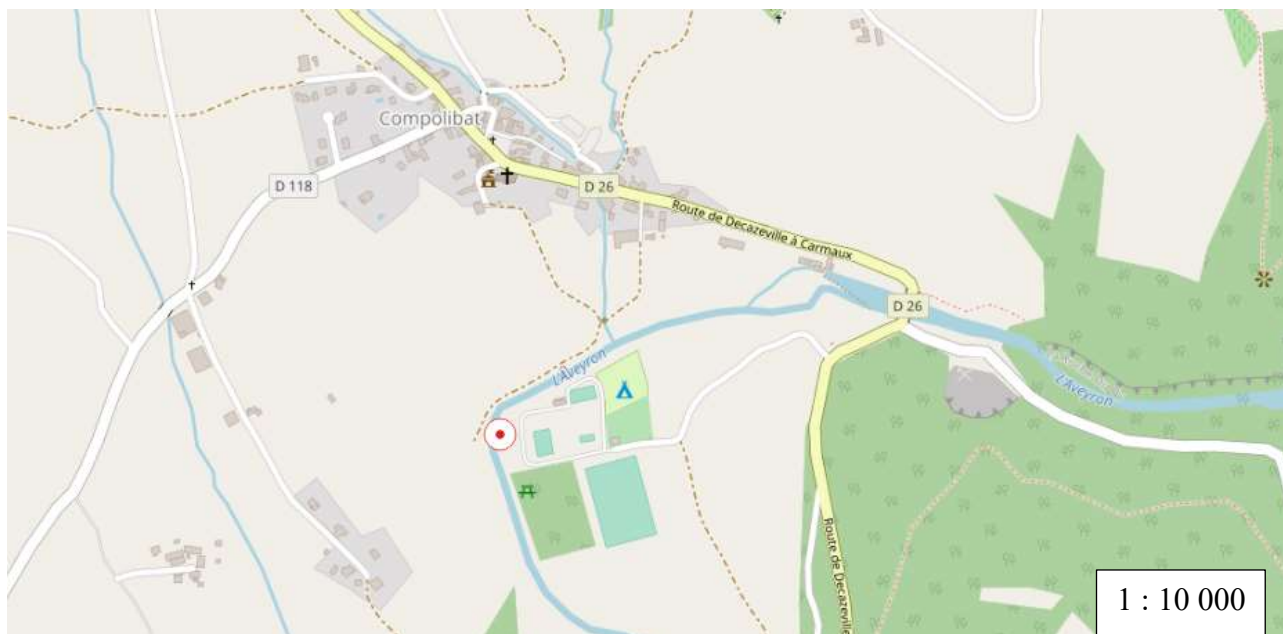
4. Localisation des sites

Zoom sur les sites de prélèvements à proximité de Villefranche de Rouergue :



4.1.Site E : L'Aveyron à l'aire de loisirs de Compolibat

Nom	Commune	Fréquence	X*	Y*
Site E : L'Aveyron à l'aire de loisirs de Compolibat	Compolibat	4 prélèvements et analyses entre le 5 juillet et le 27 aout	635877	6364209

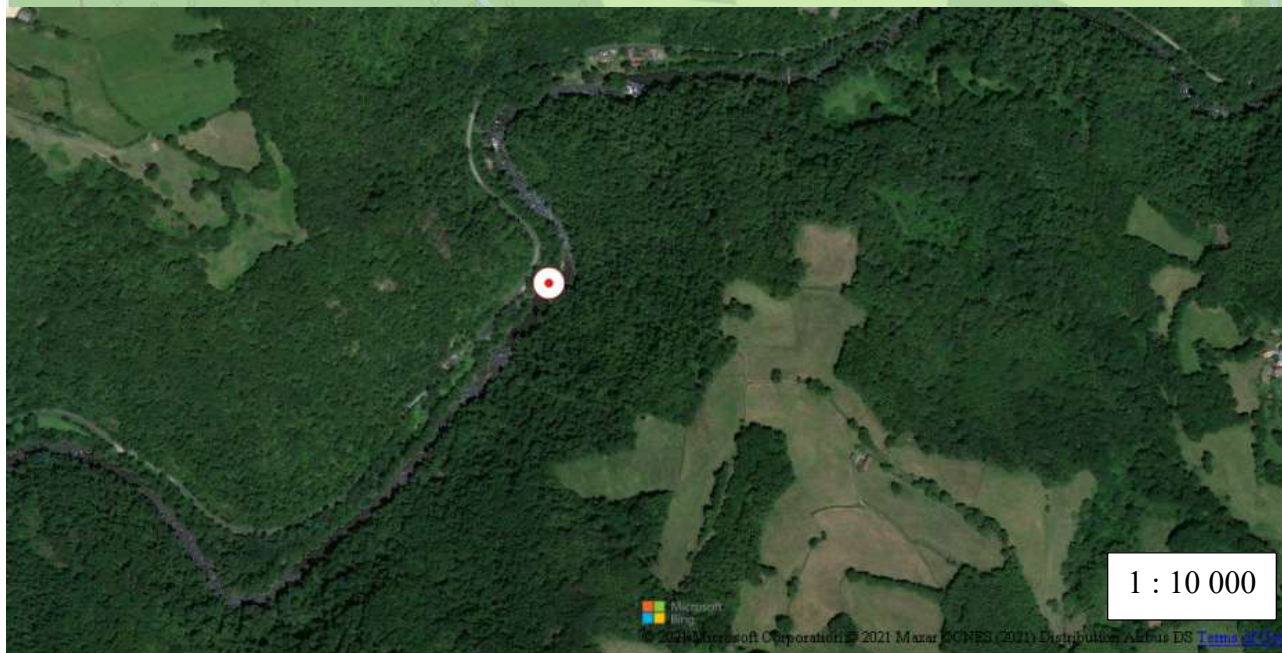
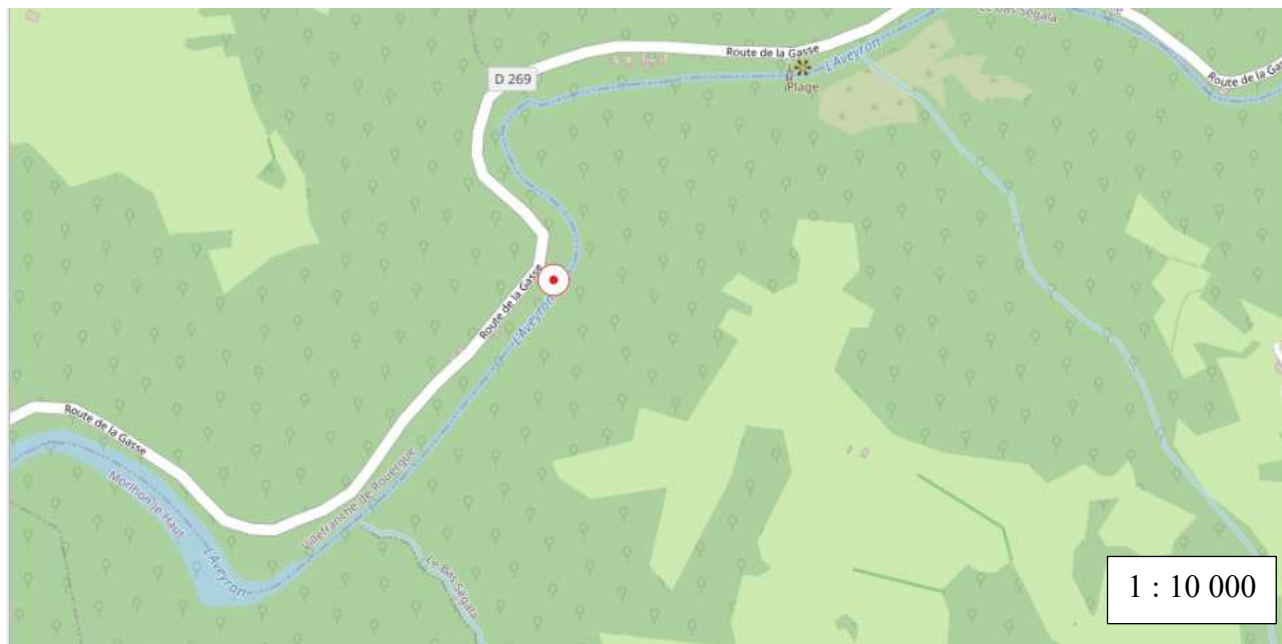


Indications complémentaires :

Le site de prélèvement se situe en rive gauche de l'Aveyron. L'accès d'effectue depuis la voie communale.

4.2.Site F : L'Aveyron au Gourgassies

Nom	Commune	Fréquence	X*	Y*
Site F : L'Aveyron au Gourgassies	Villefranche de Rouergue	4 prélèvements et analyses entre le 5 juillet et le 27 aout	626931	6362752



Indications complémentaires :

L'accès s'effectue par un chemin surplombant le site. L'entrée du chemin, dans le sens Villefranche de Rouergue vers La Bastide L'évêque, est après le hameau Gourgassies dans le virage juste après l'emplacement de stationnement et son mur de soutènement.

4.3.Site P : L'Aveyron à la Gasse, ancien captage d'eau potable

Nom	Commune	Fréquence	X*	Y*
Site P : L'Aveyron à la Gasse, ancien captage d'eau potable	Villefranche de Rouergue	4 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 aout	624639	6361135

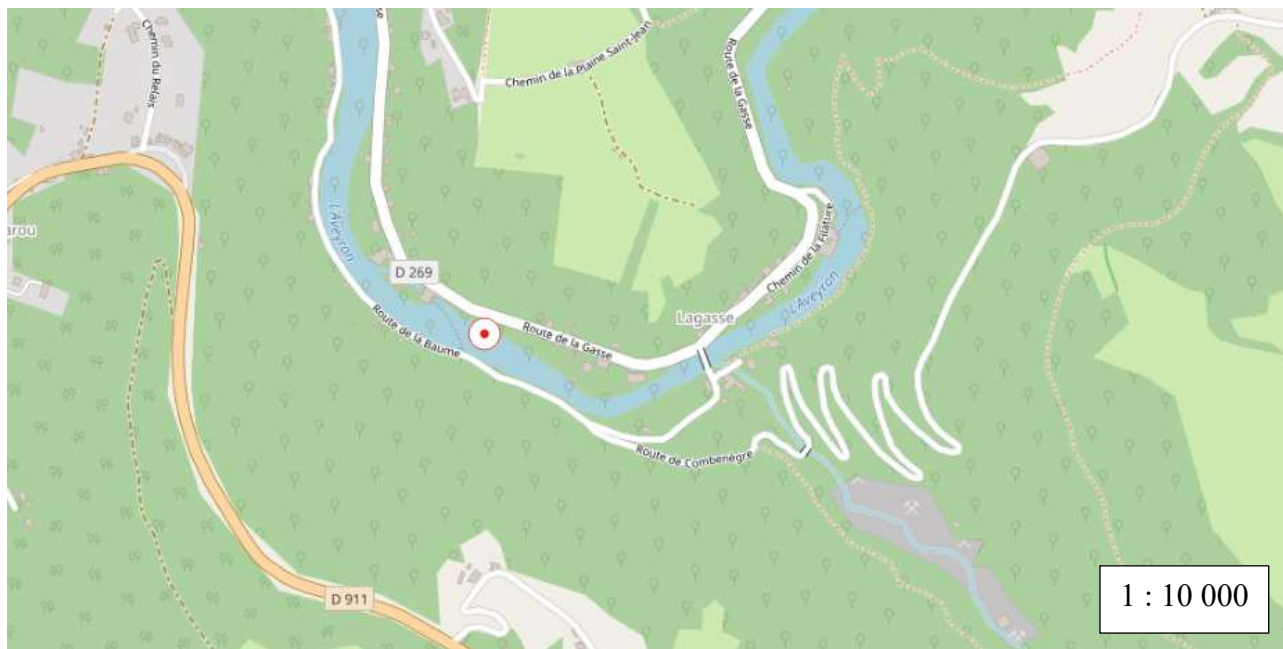


Indications complémentaires :

L'accès s'effectue par un chemin en partie carrossable en rive gauche. L'entrée du chemin, est situé en rive gauche après le pont sur l'Aveyron de la route de la Baume.

4.4.Site G : L'Aveyron au gîte d'étapes GR

Nom	Commune	Fréquence	X*	Y*
Site G : L'Aveyron au gîte d'étapes GR	Villefranche de Rouergue	8 prélèvements et analyses entre le 5 juillet et le 27 août	624146	6360952



Indications complémentaires :

Le point de prélèvement est dans l'enceinte du gîte étape. La commune de Villefranche facilitera l'accès du prestataire à ce site les jours de prélèvements.

4.5.Site H : L'Aveyron au bains douches

Nom	Commune	Fréquence	X*	Y*
Site H : L'Aveyron au bains douches	Villefranche de Rouergue	4 prélèvements et analyses entre le 5 juillet et le 27 aout	623631	6361705

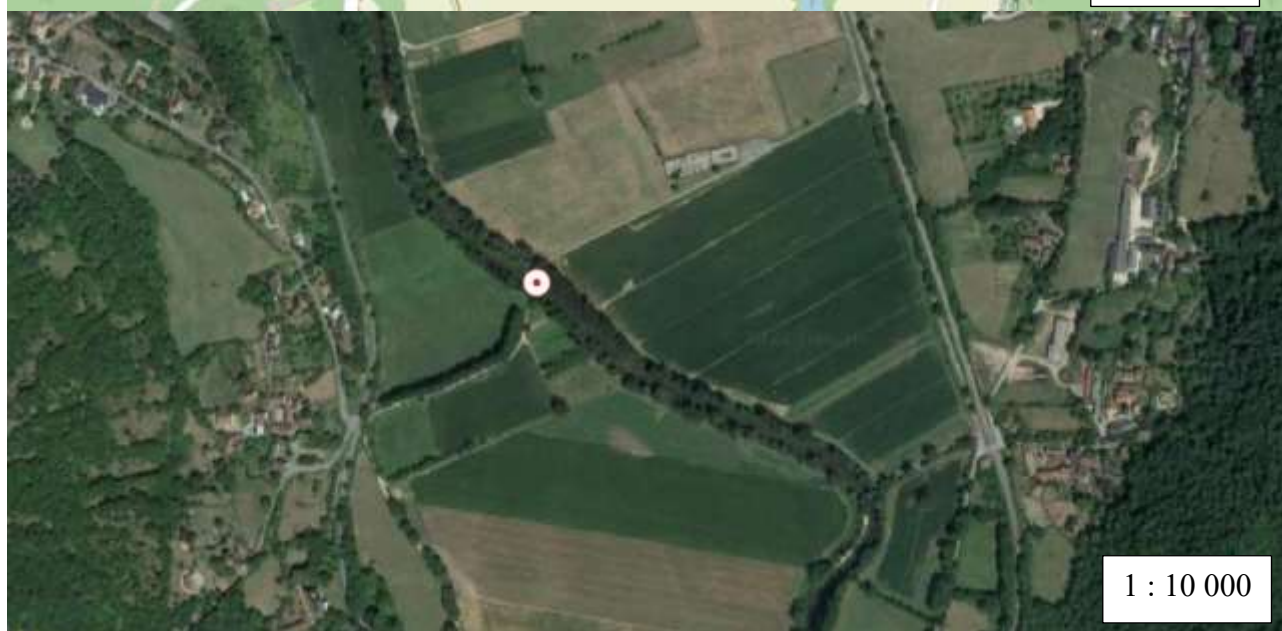
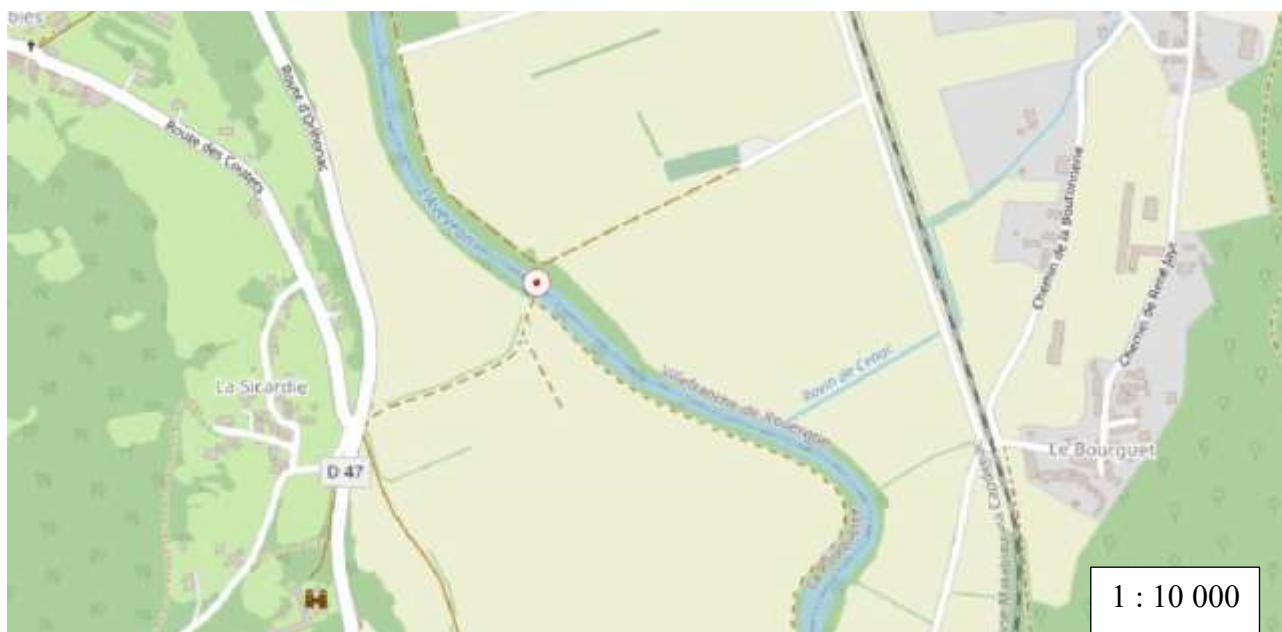


Indications complémentaires :

Le point de prélèvement s'effectue en rive droite. Il est accessible à pied via un chemin qui passe devant les bains douches.

4.6.Site Q : L'Aveyron au passage à gué de Pibouls

Nom	Commune	Fréquence	X*	Y*
Site Q : L'Aveyron au passage à gué de Pibouls	Villefranche de Rouergue	4 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 aout	621382	6357977

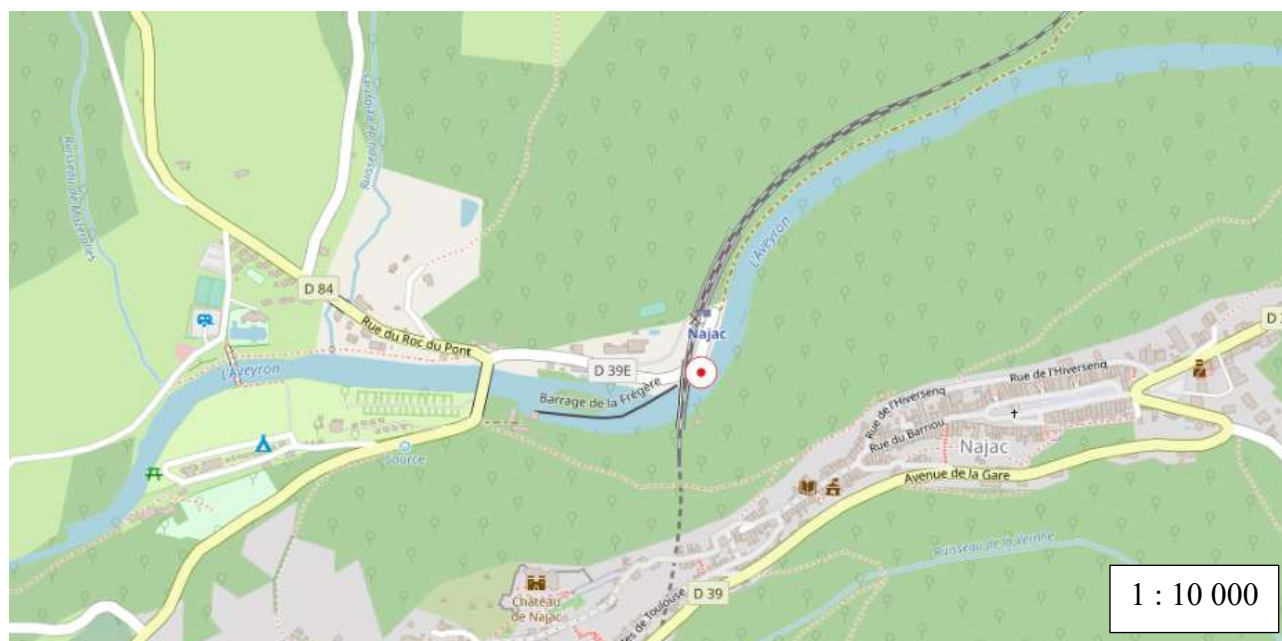


Indications complémentaires :

Le point de prélèvement s'effectue au droit du passage à gué dans la plaine. Le chemin est carrossable jusqu'au site de prélèvement.

4.7.Site L : L'Aveyron en amont de Najac

Nom	Commune	Fréquence	X*	Y*
Site L : L'Aveyron en amont de Najac	Najac	4 prélèvements et analyses entre le 5 juillet et le 27 août	618196	6347428

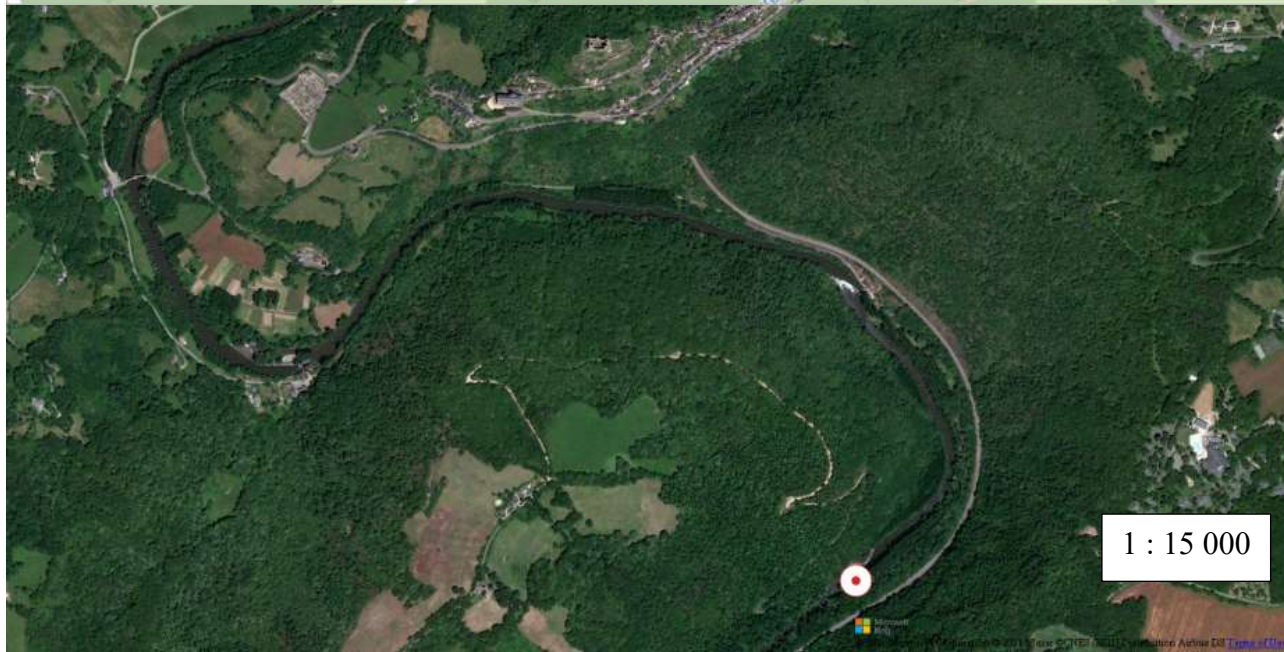


Indications complémentaires :

Le point de prélèvement s'effectue sur l'Aveyron en rive droite en amont du pont SNCF le long du chemin communal.

4.8.Site M : L'Aveyron en aval de Najac à la chaussée de Ferragut

Nom	Commune	Fréquence	X*	Y*
Site M : L'Aveyron en aval de Najac à la chaussée de Ferragut	Najac	4 prélèvements et analyses entre le 5 juillet et le 27 août	618478	6346058

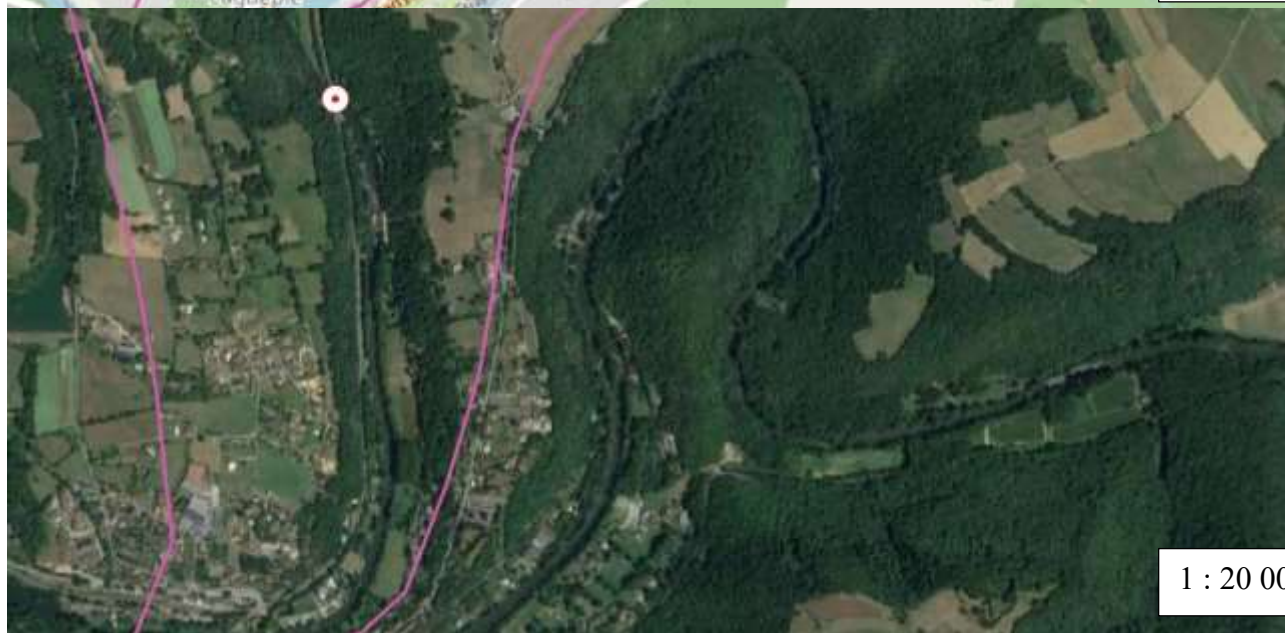


Indications complémentaires :

Le point de prélèvement s'effectue sur l'Aveyron en rive gauche en amont du seuil de Ferragut. Le site est accessible en voiture par un chemin qui longe l'Aveyron par la rive gauche.

4.9.Site M : L'Aveyron en amont de Laguéprie au pont SNCF

Nom	Commune	Fréquence	X*	Y*
Site M : L'Aveyron en amont de Laguéprie au pont SNCF	Laguéprie	4 prélèvements et analyses entre le 1 juillet et le 31 août	617823	6340178

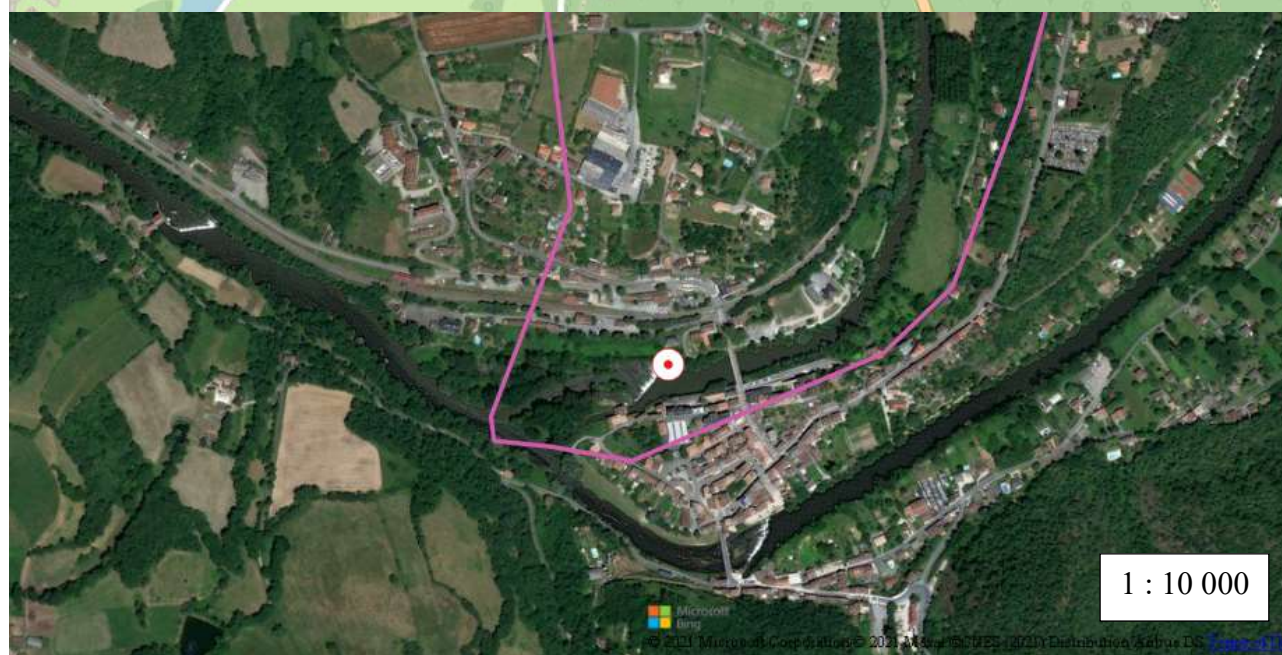


Indications complémentaires :

Le point de prélèvement s'effectue sur l'Aveyron en dessous du pont SNCF. Le chemin est carrossable jusqu'au site de prélèvement.

4.10. Site N : L'Aveyron à Laguéprie

Nom	Commune	Fréquence	X*	Y*
Site N : L'Aveyron à Laguéprie	Laguéprie	4 prélèvements et analyses entre le 5 juillet et le 27 août	617590	6338978



Indications complémentaires :

Le point de prélèvement s'effectue sur l'Aveyron en rive droite en amont du seuil.

A

Le

(cachet + signature)

Annexe 1 : Modèle de devis

	Prestation	Prix unitaire (HT)	Quantité	Prix (HT)
PRELEVEMENTS	Forfait par prélèvement comprenant : l'opération de prélèvement, l'établissement de la fiche de prélèvement conforme au CCTP, la transmission électronique de la fiche de prélèvement au format pdf et excel		44	
	Indemnité de déplacement		4	
	Indemnité de déplacement complémentaire pour le site de Villefranche au droit du gîte étape (fréquences 8). Il faudra prévoir 4 déplacements complémentaires.		4	
ANALYSES	Analyse <i>E. coli</i> (norme NF EN ISO 9308-3) par prélèvement + la transmission des résultats bruts (incluant la comparaison avec les valeurs réglementaires pour une activité de baignade) au format pdf et excel		44	
	Analyse Entérocoques intestinaux (norme NF EN ISO 7899-1) par prélèvement + la transmission des résultats bruts (incluant la comparaison avec les valeurs réglementaires pour une activité de baignade) au format pdf et excel		44	

TOTAL	HT	
	TVA	
	TTC	